

Offre d'emploi

UN AGENT DE LA BRIGADE VERTE (H/F)

Réf : CY/25/38/AGENTBV/AJ

Ville de 70 000 habitants, Cergy a été élue 1^{ère} Ville du Val d'Oise dans « laquelle il fait bon vivre ». Située à une trentaine de kilomètres de Paris (RER A, SNCF, A15...), aux portes du Parc naturel du Vexin, elle offre de nombreux services au public. Pôle économique et administratif majeur du territoire, elle se distingue par son attractivité culturelle et étudiante.

Au sein de la Direction de la Tranquillité Publique, et placé sous l'autorité du chef de la cellule des polices spéciales, l'agent de la brigade verte lutte contre les actes d'incivilités en matière de salubrité publique, en lien avec la propreté des voies et des espaces publics de la commune. Il fait également respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement sur le territoire de la collectivité.

MISSIONS

Lutter contre les dépôts d'ordures et surveiller et relever des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement

- Constater et verbaliser les infractions au règlement de la gestion des ordures ménagères,
- Constater et verbaliser les infractions au code de la santé publique dans leurs champs de compétences,
- Constater et verbaliser les dépôts sauvages d'ordures ou les infractions liées à l'arrêt et au stationnement,
- Contrôler, constater et verbaliser les infractions au règlement local de la publicité et de l'enseigne.

Assurer les mesures de prévention sur la voie publique

- Sécuriser le passage des piétons sur la voie publique (entrées et sorties des écoles) en cas d'absences des vacataires,
- Analyser et gérer une situation ou des événements imprévus sur la voie publique et en rendre compte,
- Signaler un accident et les informations nécessaires vers les services compétents,
- Transmettre des informations par radio,
- Porter assistance aux personnes.

Renseigner les usagers

- Analyser les demandes des usagers et apporter des réponses adaptées,
- Expliquer les règles relatives à leur champ de compétences,
- Informer les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques,
- Participer à des actions de sensibilisation des déchets et du respect de l'environnement.

Participer à la sécurisation des évènements sportifs et culturels

- Filtrer le périmètre d'accès aux véhicules,
- Verbaliser les véhicules ne respectant pas les arrêtés municipaux relatifs aux stationnements.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Temps de travail : lundi au vendredi sur le créneau horaire 08h00-12h00 / 13h00-17h00
1 mercredi sur 2 de repos. A titre exceptionnel service le week-end possible.

Avantages sociaux : Carte restaurant, CNAS, associations du personnel, participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance, prime annuelle, forfait mobilité durable, plan de formation, téléphone portable professionnel

Conditions particulières d'exercice : Déplacements réguliers sur le territoire de Cergy : pool véhicules (Permis B obligatoire), mise à disposition de titres de transport, vélos électriques ; travail debout et en extérieur ; port d'EPI et de tenue obligatoire

PROFIL

Titulaire de la fonction publique sur un grade de la catégorie C (à défaut contractuel), vous êtes issu d'une formation niveau CAP/BEP (ou titre de même niveau) et justifiez d'une expérience réussie sur un poste similaire.

Vous possédez des connaissances en matière de pouvoirs de police du Maire, du code de la route et des assurances. Vous maîtrisez les techniques de médiation et savez adapter à toutes situations et agir préventivement.

Vous possédez une aisance rédactionnelle et maîtrisez les écrits administratifs. Vous savez travailler en équipe et faire preuve d'autorité éventuellement. La rigueur et l'exemplarité font partie de vos compétences. La connaissance de l'environnement territoriale, des droits et des obligations des fonctionnaires, la loyauté et la discréetion viendront compléter votre profil.

Tous les postes de la ville de Cergy sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) sous la référence CY/25/38/AGENTBV/AJ à l'attention de M. le Maire, soit :

- > sur le site de la ville : <https://www.cergy.fr/votre-mairie/cergy-recrute/>
- > par mail : emploi.recrutement@cergy.fr
- > par courrier : Hôtel de Ville de Cergy – Direction des Ressources Humaines – 3 place Olympe de Gouges – BP 48000 Cergy – 95801 Cergy-Pontoise cedex.